

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 47

Artikel: Au tribunal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :
Le plan de guerre austro-allemand, par le colonel F. Feyler. — La traitement des blessures de guerre, par Henry de Varigny. — Le chasseur tué dans la montagne, par C.-F. Ramuz. — Idéologie de caste, par Maurice Millioud. — Heur et malheur d'un médecin wurtzbourgeois de la Grande armée, par A.-D. d'Alseim. — Variétés : La neutralité et la conception suisse de l'Etat, par E. Gaghardi ; La France et la neutralité italienne, par Giuseppe Gallavresi. — Chroniques parisienne, par Henri Bachelin ; italienne, par Francesco Chiesa ; américaine, par G.-N. Tricoche ; suisse allemande, par A. Guiland ; politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Avenue de la Gare, 23, Lausanne.

Etais-ce bien lui ? — Après avoir durant toute sa vie rendu sa femme malheureuse, un homme s'était décidé à mourir.

Lorsqu'on l'enterra, un monsieur, grave et convaincu, s'avanza sur le bord de la tombe et commença un discours.

— Adieu, cher ami. Toi qui fus bon, travailleur, économique, cœur généreux, esprit large, époux modèle...

A ce moment on vit la veuve, qui était allée au cimetière, se hausser sur la pointe des pieds et regarder de tous côtés par-dessus les têtes des assistants.

— Que cherchez-vous donc ? lui demanda-t-on.

— Attendez... Est-ce qu'il n'y aurait pas deux enterrements aujourd'hui ?

LOU BOUENIOU

(Poëliau monchu dao *Glossaire* : Buénu, substantif masculin.)

SÉDÉ vo cein que l'est on *bouéniou* ? Se vo ne le sédé pas, ie vo derai coummon l'on fa ; dinche vo en sara alant qué mé : Po férē on bouéniou, vo chédé onna galéza cudra, pas trao grochê, bin rionda. Vo léva ou sapi à l'entou dé la quava, de la grochâ d'on couvè dé terrina, vo vudiâ la cudra bin adrai et vo z'otâ ti lei poupin et la bourtia que l'ai ia dédein.

Apri, vo copadé dein la cudra quatrou pertou, po férē on vesadzou : dou pertou rions pou lei gé, ion bélon ein long pou lou nâ, ion bélon ein travè po onna granta góla, qu'on l'ai pliante dei deins ein bou. Et pu quand l'é ia onna nê bin nérê, on l'é met on crozet, as bin onna tsandalla allumaïé dédein, et on la betou su la tchivra dao borné ; ao bin ao bet d'on bâton po porta lou bouéniou coumin on drapeau.

L'ai ia rein po amusâ lei bouébo coumin ci bouéniou !

Ne fao pas fairé coumin font per tsi no dei tabornio que portant cein su la mouraillè dao sméfro aobin su la fenîtra d'onna villhe fellhie, l'ai io dè quié eimpouéri lei dzeins et lei férē deveni fou et on est d'obedzi dé lei mena à Cery et cein fâ dei frais pou les coumena.

Fao deré assebin, quié quand vo recontradé onna persona avoué onna grossa titâ, qué farai mi dei on tiu dé tsausse quié su dei zépaulé, avoué dei grao gé, dei grochés zorollie et dei puchéinté dzouté, on dit : l'a n'a tito dé bouéniou !

Ora vo seidé cein que l'est on bouéniou et n'ai pliâ faota dé deimanda c'ein ce que l'est.

MÉRINE.

En temps d'élections. — Eh bien ! François, as-tu décidé pour qui tu votes ?

— Ma foi, non... Dans mon cercle, y a que deux candidats sérieux et, entre les deux, mon cœur balance.

— De quelle opinion qu'y sont ?

— J'ai entendu dire dans les réunions qu'ils étaient antagonistes.

IL Y A 67 ANS

III

BULLETIN OFFICIEL. N° 5.

Lausanne, 24 novembre 1847.

QUARTIER GÉNÉRAL, A AARAU

Le 21 novembre 1847.

Le Commandant en chef

à M. le Président du Vorort, à Berne.

— Monsieur le President,

» J'ai l'honneur de vous envoyer copie de la capitulation du canton de Zug, conclue ce matin entre les délégués de ce haut Etat et moi, sous réserve de ratification.

» Je n'ai pas voulu attendre cette ratification pour vous envoyer la copie de la convention, parce que le bruit qui s'en est répandu aurait pu vous parvenir indirectement. D'ailleurs tout me fait présumer que la ratification sera donnée par le Landrath.

» Au moment d'agir offensivement contre Lucerne, cette convention nous est très avantageuse, parce que l'occupation de Zug par les troupes fédérales assure le flanc et les derrières de notre principale colonne.

» Aussitôt que la ratification me sera parvenue, j'aurai l'honneur de vous la transmettre.

» J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération,

Monsieur le Président,
Votre très obéissant serviteur :

Signé : G. H. DUFOUR. »

Un courrier arrivé à Berne dans la matinée du 23 a apporté la nouvelle que le colonel Gmür est entré à Zug la veille à six heures du soir. La capitulation a dû ainsi être ratifiée par le Landrath.

Les troupes fédérales sont entrées le 22 au matin dans le canton de Lucerne, la division Ziegler se dirigeant sur Münster, la division Donatz sur Sursee, la division Burkhardt (dont font partie les bataillons vaudois), sur Willisau, et la division de réserve bernoise (Ochsenbein), sur l'Entlebuch. Le quartier-général a été transféré d'Aarau à Muri. La force de toutes ces troupes est évaluée à plus de 60,000 hommes

Par ordre : LA CHANCELLERIE

Au tribunal.

Cruauté d'un président :

— Votre profession ? demandait-il à une jeune dame appelée comme témoin.

— Artiste chorégraphiste !

— Greffier, écrivez sauteuse !

* * *

Une dame mûre vient déposer comme témoin, et donne, sans hésiter, ses nom et prénom.

Le président. — Votre âge ?

La dame (avec hésitation). — Trente-neuf ans.

Le président (bienveillant). — Voyons, madame, un peu de courage... complétez...

* * *

X... a enterré sa troisième femme. Or, l'autre jour, il était cité comme témoin devant les tribunaux. Et voilà que, machinalement, au président qui lui demande sa profession, il répond :

— Veuf.

Pauvre femme. — Une femme disait, en parlant de son mari, qui était borgne, sot et d'une mauvaise santé :

— C'est une chose bien détestable : il n'a qu'un œil à fermer, point d'esprit à rendre, un souffle de vie, et cela ne finit point.

Pro Patria. — M. Louis Burgy, à Lausanne, vient d'édition d'après l'original du dessinateur militaire Walther de May, une carte postale sous ce titre : *Pro Patria*.

Les dates qui portent le drapeau rappellent à chaque citoyen suisse la fondation de notre Confédération et le jour de notre mobilisation de guerre de cette année. Cette carte représente l'élan avec lequel le peuple tout entier accourt sous le drapeau de la Patrie pour la défendre.

En sus de cette édition en cartes postales, cette composition paraîtra fin courant en une planche lithographique du format de l'original, 46 sur 63 centimètres. Son prix sera de 4 francs.

— La *Patrie suisse* continue à donner à ses lecteurs un aperçu de tout ce qui peut être publié relativement à notre mobilisation et aux répercussions de la guerre en Suisse. Le numéro de cette semaine débute par un portrait de M. Ney, de Lausanne, le nouveau directeur du Bureau fédéral de statistique.

Coquins d'enfants !

— Pourquoi pleures-tu, mon enfant ?

— Tous mes frères et sœurs ont des vacances et pas moi, hi !

— Et pourquoi donc n'as-tu pas de vacances ?

— Je ne vais pas encore à l'école.

* * *

— Eh ! bien, madame, votre petit garçon travaille-t-il bien ?

— Oui, madame, il commence à écrire...

— A écrire ! déjà ?

Le père, intervenant :

— Oui, sur les meubles, avec un clou.

Entre mari et femme.

M. et Mme ont fait une partie sur l'eau ; la barque a chaviré et on les a retirés à grand'peine.

— Oui, murmure madame, c'eût été du moins une consolation... Nous serions morts ensemble.

— Merci, fait son mari. Nous aurions été veufs tous les deux à la fois !

* * *

Lune de miel.

Elle, tout à coup, avec curiosité :

— Dis-moi, mon chéri, qu'est-ce que tu ferais si je mourais ?

Lui, interloqué et après un silence :

— Je te ferais enterrer.

Du verbe au geste. — Non seulement il parle avec abondance de son dévouement pour le sol qui l'a vu naître ; il juge impitoyablement tous ceux qui témoignent au même sol un amour moins exhibant. Il sauve la patrie plusieurs fois par jour. Et dans les assemblées il parle du drapeau à la croix-blanche, de Morgarten, de Sempach et de Morat.

Il ne comprend pas qu'on ose s'insurger contre un acte de l'autorité quel qu'il soit. S'il pouvait sortir de son magasin, il prônerait très patriotiquement, mais il ne le peut, parce que son employé est à la frontière, alors ça l'engrigne.

— Ça commence à m'embêter de rester à « garder » là, tout le temps, depuis que mon commis est parti au service ; j'ai appris qu'il se laissait nommer caporal. Aussi, quand il reviendra, je lui dirai de se chercher une place ailleurs !

— A toi Patrie !...

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

66

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.